



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 17 septembre 2019

Le régime de pension accorde un rajustement intégral au coût de la vie et produit des rendements positifs malgré l'incertitude sur les marchés financiers

Fredericton (Nouveau-Brunswick) – Le conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) est heureux d'annoncer qu'il a accordé un rajustement intégral au coût de la vie (RCV) à ses 39 000 participants pour la septième année consécutive. Le conseil a été en mesure d'accorder un RCV intégral chaque année depuis la conversion du RRSPNB. Basé sur l'indice des prix à la consommation du Canada, le RCV est de 2,12 % cette année. Ce rajustement est appliqué aux prestations de chaque participant au Régime, qu'ils soient actifs, retraités, ou aient choisi de différer leur pension. Cette augmentation permet de garantir que les prestations de pension actuelles et futures des participants tiennent compte de l'augmentation du coût de la vie aujourd'hui.

L'annonce a été faite par la présidente du conseil des fiduciaires, Marilyn Quinn, après que le conseil et elle-même ont examiné la situation financière du Régime, ainsi que les résultats d'une série d'examen indépendants de gestion des risques exigés par la politique de financement du Régime afin de déterminer la santé financière du Régime.

« Nous avons le plaisir, encore une fois, d'accorder le rajustement intégral au coût de la vie à tous les participants. C'est d'autant plus important que 2018 s'est avéré une année tumultueuse pour les marchés financiers mondiaux, a déclaré Mme Quinn. Le succès continu du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick dans le contexte de l'instabilité des marchés témoigne du bien-fondé de notre stratégie à long terme de placement à faible risque. Le fonds continue également à dépasser les objectifs de gestion des risques, fournissant ainsi l'assurance que le Régime est viable à long terme. »

Gérés par Vestcor, les actifs du Régime ont connu un rendement des placements de 1,75 % (avant déduction des frais de gestion des placements), dépassant l'indice de référence du rendement de 0,64 % et rapportant un revenu de placement net de 132,3 millions de dollars au Régime.

D'autres informations sont présentées dans le rapport annuel 2018 du Régime : Vestcor.org/rrspnb2018. Ces résultats seront examinés de plus près lors de l'assemblée annuelle d'information du RRSPNB qui aura lieu le mercredi 25 septembre, à 18 h 30, à Fredericton. La rencontre sera également diffusée en ligne. Visitez le site Vestcor.org/rrspnb-assemblee2019 pour en savoir plus sur l'événement.

Le conseil du RRSPNB est actuellement composé de neuf fiduciaires (un poste vacant) et de deux observateurs. Quatre fiduciaires ont été nommés par les syndicats et cinq ont été nommés par le gouvernement provincial.



Les fiduciaires et les observateurs sont :

- Marilyn Quinn, présidente – infirmière immatriculée à la retraite et ancienne présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick;
- Leonard Lee-White, vice-président – sous-ministre adjoint au ministère des Finances et du Conseil du Trésor, Division de la trésorerie;
- Denise Pinette, fiduciaire – agente de liaison financière du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance;
- Katherine Greenbank, fiduciaire – directrice administrative à la retraite de Service Nouveau-Brunswick;
- Mark Gaudet, fiduciaire – sous-ministre adjoint de la Division des services stratégiques, au ministère des Transports et de l'Infrastructure;
- Ross Galbraith, fiduciaire – administrateur de la section locale 37 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité;
- Sébastien Deschênes, fiduciaire – doyen de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton et professeur de comptabilité;
- Susie Proulx-Daigle, fiduciaire – présidente du Syndicat du Nouveau-Brunswick et vice-présidente nationale du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public;
- Odette Robichaud, fiduciaire – sténographe judiciaire à la retraite et ancienne présidente du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 1840, et membre du conseil exécutif de la division du SCFP du Nouveau-Brunswick;
- Leigh Sprague, observateur – conseiller juridique du Syndicat du Nouveau-Brunswick;
- William Murray, observateur – superviseur des installations au New Brunswick Community College (Moncton).

###

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Marilyn Quinn

Présidente du conseil des fiduciaires

Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick

506-650-8728